

**J.A.**

1000 Lausanne 1  
Retour:  
1619 Les Paccots

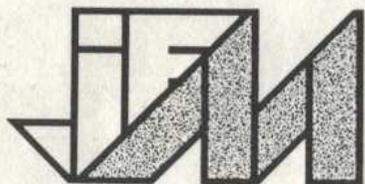
EDITEUR G P C - CASE 167 - 1619 LES PACCOTS

## CONCEPT J.C.J.



Installation antenne SATELITE

Tél. 021 / 948 80 66



MAÇONNERIE  
CARRELAGES  
CHEMINÉES

Jean-François Maillard

1618 CHÂTEL-ST-DENIS - ☎ 021/948 84 07



Les Paccots ☎ (021) 948 80 80

### Spécialités du chalet

- Soupe de chalet
- Macaroni à la crème
- Raclette

★ ★ ★

Cuisses de grenouilles  
fraîches

# L'ÉCHO des hauts

## LE MAGAZINE DU GPC

Châtel-St-Denis/Les Paccots

Paraît 4 fois par an

No 1 Mars 1990

### SOMMAIRE

Tourisme fribourgeois	3
La mer aux Paccots	5
Loisirs et sports	9
Souvenirs du passé	10
Plus haut-Message	11
Inform. communale	13
Lettre ouverte	15
Solidarité N 1	16
Politique énergétique	17
Information en bref	19
Nouvelles familiales	21
7e art à Chexbres	22

### REALISATION

#### Publicité

Jean-Marie Berthoud  
Jean-Jacques Giesser

#### Rédaction

Pierre Baatard  
Jean-Daniel Genoud  
Jean-Jacques Giesser

#### Administration

Elisa Klink

#### Comptabilité

Jean-Claude Monod

#### Adjoint

François Genoud

Banque:  
Banque Populaire Suisse  
Châtel-St-Denis

Compte: 31-000.130.8  
CCP BPS 17-987-2

### EDITORIAL

### PACCOTS 2000

Tel est le titre, très pompeux, de l'étude du tourisme de demain, qu'à entreprise la Commune de Châtel. Ce sera un travail de longue haleine, et les effets ne se feront sentir qu'à la condition de pouvoir réunir les ressources nécessaires.

Pour sa part, le comité de notre groupement a décidé d'améliorer le contact avec ses membres et amis par la publication de ce magazine qui sera trimestriel. Il se veut informatif, éducatif et pratique. Il sera par la même occasion un instrument de référence qui permettra de mieux conserver l'historique de la haute-veveysse, d'où son nom "L'Echo des Hauts".

Nous souhaitons que vous soyez non seulement des lecteurs passifs, mais que vous participiez. Ce sera grâce à vos remarques, à vos questions, à vos réflexions, que notre trait-d'union sera vivant et répondra ainsi à votre attente.

J.-J. Giesser, prés.ai.



**a.marilley** S.A.

Un magasin moderne  
tout près de chez vous

téléphone 021 948 70 16  
CHÂTEL-ST-DENIS

UBS – pour nous,  
depuis longtemps  
la première banque.



**BULLE**  
(029) 3 11 66

**CHÂTEL-ST-DENIS**  
(021) 948 71 51

**BROC**  
(029) 6 12 22

**V-A-G GARAGE-CARROSSERIE des NARCISSES**



Garage-Carosserie  
des Narcisses  
Savoy S.A.  
1618 Châtel-St-Denis  
Tél. 021 948 72 55



**Aimé Berthoud et Fils SA**



Construction de chalets  
Menuiserie – Charpente  
M + F **Bois** En gros et détail

Tél. 021/948 86 12  
1618 Châtel-Saint-Denis



L'essor du tourisme  
en Pays fribourgeois.

## Pas le fruit du hasard

Les milieux touristiques fribourgeois sont contents: l'année dernière fut la plus brillante du 20<sup>e</sup> siècle. Et il est fort possible que le succès puisse continuer ces prochains temps.

1989 aura été une année faste pour le tourisme fribourgeois. «La plus brillante du siècle même», commente M. André Genoud, président de l'Union fribourgeoise du tourisme UFT. Concrètement le total des nuitées a atteint 1,5 million, soit une augmentation de 10%.

Comment expliquer ces excellents résultats? Il faut savoir que ce canton charnière entre la Romandie et la Suisse alémanique a de solides atouts à faire valoir. «Depuis quelques années, nous assistons à une progression régulière se situant chaque année entre 3 et 5% au-dessus de la moyenne helvétique», remarque le directeur de l'organisation touristique fâtière, M Jacques Dumoulin.

Le tourisme fribourgeois profite aussi du boom économique enregistré dans le canton. En outre, les très bonnes communications ferroviaires et l'amélioration des liaisons routières constituent aussi des piliers indispensables au développement touristique. S'ajoutent encore l'attrait des prix et le fruit des efforts de promotion entrepris depuis une quinzaine d'années par le Canton.

### L'Etat au secours

L'essor du tourisme n'est pas le simple fruit du hasard. Le Canton en est conscient. A commencer par les autorités qui mesurent l'importance de ce secteur économique mais aussi sa vulnérabilité. On songe évidemment au manque de neige chronique ces derniers hivers. Un coup dur pour les stations qui exploitent des remontées mécaniques. Pour M. Genoud, patron par ailleurs des transports publics fribourgeois et des GFM, l'infrastructure touristique est vitale pour certaines régions, tant sur les plans économique que social. L'Etat l'a bien compris, en décidant de voler au secours du personnel des stations, victime des hivers trop cléments. Cette année, le Canton va donc injecter 600 000 francs pour suppléer à l'assurance-chômage, ceci afin de pallier au manque à gagner de ces employés.

### Loi en révision

D'autre part, le Grand Conseil fribourgeois se penche actuellement sur la révision de la loi cantonale sur le tourisme. Le projet concocté par le Conseil d'Etat prévoit notamment une aide accrue aux régions touristiques. Grâce au Fonds des équipements touristiques, les stations pourront compléter ou renouveler leurs équipements et installations.

Cette politique qui se veut réaliste permet de soutenir les activités économiques des régions touristiques, particulièrement celles qui sont encore en voie d'expansion. Le rôle de l'UFT est précisément d'être également active dans le soutien des zones où le tourisme est encore peu connu.

Selon M Dumoulin, il importe maintenant de consolider l'acquis en matière de tourisme, tout en dotant le secteur d'une organisation efficace et véritablement professionnelle.

IT Revue 3/90

### NOTE DE LA REDACTION

Nous demandons à nos membres d'être attentifs à la révision de cette loi. Les propriétaires sont lourdement imposés à tous les niveaux, sans compter les taux d'intérêt hypothécaire qui chargent outrageusement les budgets familiaux. Une politique outrancière en matière fiscale déstabiliserait, à long terme, l'équilibre déjà précaire du marché immobilier.

**brihosol** Soils coulés sans joints  
Résine étanche Scotch Clad 3M  
Chapes synthétiques

**SOLS INDUSTRIELS BRIHO S.A.**

1618 Châtel-St-Denis - Case postale 4 - Tél. (021) 948 75 10  
1441 Valeyres-sous-Montagny - Tél. (024) 24 25 71  
Téléfax (021) 948 91 43

**A. Rosselet S.A.**  
**Châtel-St-Denis**



Installation de chauffage  
Tubage de cheminées  
Sanitaire et ventilation  
Appareils électro-ménagers

021/948 76 05

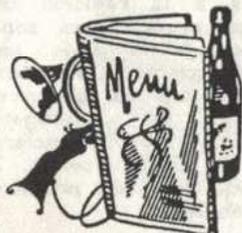
**CONCEPT JCJ**

CONCEPT JCJ  
Jean-Claude JENNY  
Les Rosalys  
1619 Les Paccots

Tél. 021/948 80 66

- Peinture
- Papiers peints
- Traitement de chalets neufs et anciens
- Application de mortier EPOXY et 2 composants

**Hôtel-Restaurant CORBETTA**



Famille Yves Gillet-Terreaux, propr.  
☎ 021/948 71 20 1619 LES PACCOTS

Cuisine bourgeoise — Vins de choix  
Salles pour banquets — dortoirs équipés



**"LES PACCOTS"  
STATION DE CURE**

Sur l'initiative des nouveaux propriétaires, l'Hôtel Ermitage prévoit son agrandissement et l'implantation complémentaire d'un institut de thalassothérapie et de cure.

Dans nos prochains magazines, nous aurons le plaisir de vous entretenir sur l'évolution des études, de mise à l'enquête et des plans d'aménagement.

En attendant, nous pensons intéressant de vous renseigner sur les bienfaits de cette technique médicale et paramédicale, méthode encore mal connue en Suisse.

**LA THALASSO C'EST LA MER EN BOUTEILLE**

L'être humain fait de la thalassothérapie depuis des siècles, mais ce n'est que depuis une quarantaine d'années qu'on a transformé l'usage des bains de mer, activité naturelle, en un traitement bien codifié, suivi par un médecin, de façon à tirer plus largement parti, en toute saison, et particulièrement l'hiver, des bienfaits de la mer. Et cela sans nécessairement se rendre à l'étranger, pour nous autres Suisses qui sommes privés de rivage marin.

La cure de thalassothérapie est une cure marine. Elle utilise non seulement les propriétés de l'eau de mer, mais également celles des algues et des boues marines. Elle peut être complétée par des soins tels de kinésithérapie, activités physiques sous le contrôle de moniteurs.

On peut aussi y réapprendre à s'alimenter correctement, à remettre à l'heure la pendule biologique pour avoir des nuits reposantes, un sommeil suffisant et des journées en forme.



COMMUNE DE CHÂTEL-ST-DENIS  
Enquête publique  
Conformément à l'art. 79 de la loi du 9 mai 1983 sur l'aménagement du territoire et les constructions (L.A.T.C.), le Conseil communal de Châtel-St-Denis met à l'enquête publique du 22 décembre 1989 au 19 janvier 1990, les plans déposés par M. Jean-Pierre Magnin, architecte, relatifs au plan de quartier «L'Ermitage», art. 3505, 3462, 3216 et 4498 et 1545 du plan N° 37 de la commune de Châtel-St-Denis.  
Le Conseil communal

VILLE DE CHÂTEL-ST-DENIS  
Mise à l'enquête publique du plan de quartier «L'Ermitage»

Conformément à l'art. 79 de la loi du 9 mai 1983 sur l'aménagement du territoire et les constructions (L.A.T.C.), le Conseil communal de Châtel-St-Denis met à l'enquête publique, du 2 mars au 2 avril 1990, les plans déposés par M. Jean-Pierre Magnin, architecte, relatifs au plan de quartier «L'Ermitage», art. 3505, 3462, 3216, 4498 et 1545 du plan N° 37 de la commune de Châtel-St-Denis.  
S'agissant d'une deuxième mise à l'enquête, seules les modifications peuvent faire l'objet d'une opposition (art. 80 L.A.T.C.).  
Ces plans peuvent être consultés au secrétariat communal et à la bibliothèque de la Valeyres.  
Le Conseil communal

Pour nombre de pays situés autour du Bassin méditerranéen, la mer (thalassa en grec était comme une seconde patrie, une mer nourricière, un milieu d'où l'on avait l'impression de sortir neuf après s'y être plongé. Comment prolonger ces bienfaits toute l'année dans les régions où le beau temps ne dure pas assez longtemps pour permettre la pratique des bains de mer toute l'année? Et à plus forte raison lorsqu'on vit dans un pays "privé de mer"?

En inventant la thalassothérapie qui consiste à utiliser l'eau de mer chauffée en baignoire, sous forme de douche au jet ou avec massage, dans un bain bouillonnant, dans une piscine.

Ainsi, les bienfaits de l'eau de mer ont-ils pu être proposés aux convalescents, aux rhumatisants, à tous ceux et à toutes celles qui ont un moment de libre à la mauvaise saison et aiment néanmoins s'y plonger et à tous ceux et à celles qui n'aiment pas l'eau froide.

Les soins par la thalassothérapie contribuent à l'amaigrissement, à la disparition de la cellulite s'ils sont accompagnés de massages, de régimes. La technique est basée sur l'individualisation des soins.

La phase essentielle du traitement est l'enveloppement et les massages sous l'eau. On recouvre le corps d'algues marines conservées par lyophilisation pour garder ses substances actives et ses vitamines. Ces algues se présentent sous la forme d'une boue que l'on a mélangée avec de l'eau. Elle est étalée sur tout le corps, lui-même enveloppé tel un paquet-cadeau dans différentes couvertures, dont une chauffante. Cette opération qui vous fera suer comme si vous aviez fait une partie de tennis à midi au mois d'août, aide à éliminer les toxines et contribue à détendre le corps. L'enveloppement est suivi d'un bain à l'eau de mer lyophilisée et algues après lequel il ne faudrait plus se doucher ou se savonner pendant une journée, pour maintenir l'effet le plus longtemps possible.

#### Les produits utilisés

De par le choix des matières premières utilisées : eau de mer, algues et plantes lyophilisées.

#### La lyophilisation

De tous les procédés connus, la lyophilisation est celui qui respecte le mieux les équilibres délicats de la matière vivante. Il permet de maintenir en état de vie suspendue des tissus vivants aussi fragiles que la cornée de l'oeil ou aussi précieux que le plasma sanguin.

#### Les algues

Les algues contiennent des diastases, des vitamines : A, B1, B2, B3, B6, B12, C, D, E, F, K, PP, des acides aminés (acide glutamique, cystine, méthionine, leucine, valine, tyrosine, lysine, acide aspartique) des glucides, des matières grasses, de la chlorophylle, des mucilages.

Les variétés d'algues sont très nombreuses et nous utilisons principalement les laminaires, les fucus vésiculosus ou ascophyllum et les spirulines.

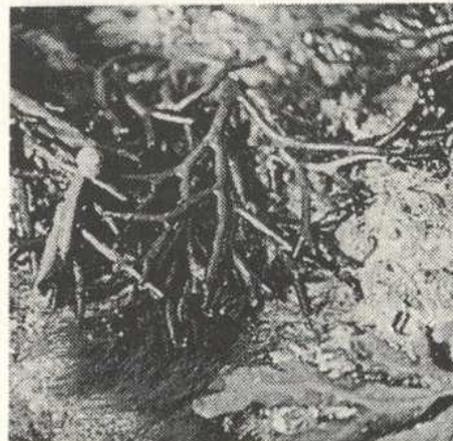
#### 1. Les laminaires

Les laminaires sont des algues de profondeur, recueillies sur les côtes bretonnes, qui contiennent le plus fort pourcentage en iode organique. Les grandes laminaires, au moment de leur récolte, ont une couleur brune. C'est le procédé de lyophilisation, en libérant la chlorophylle, qui va leur donner cette couleur verte caractéristique. Les principaux constituants sont, outre l'iode, les sels minéraux tels que potassium, calcium, sodium, silice, magnésium, oligo-éléments en quantité, glucides, mucilages, alcools, vitamines A B C D E, chlorophylle. Le simple contact des laminaires sur la surface cutanée donne des résultats étonnants dans la revitalisation et la réhydratation du derme et de l'épiderme, c'est l'action traitante des masques aux algues.

#### 2. Les Fucus vésiculosus et ascophyllum

Sont des algues pêchées le long des côtes de Bretagne, dans la zone de balancement des marées. Leurs principaux constituants sont l'iode (10 fois moins que dans les laminaires), un alcool : le mannitol, mucilages (algines) un

#### Détente - Santé - Beauté



principe amer, les vitamines C, B1, E, de l'orgostérol et de nombreux sels minéraux : potassium, sodium, magnésium, calcium, fer, brome, silice, etc.

#### 3. Les Spirulines

Algue bleu-verte, mono-cellulaire, à haute valeur nutritive et de découverte relativement récente, la spiruline a un taux de protéines

très élevé ainsi que de vitamines B12. Elle contient les huit acides aminés essentiels. Apport en oligo-éléments : phosphore, potassium, chlore, magnésium, calcium, fer. Une déficience en vitamines B12 peut entraîner notamment anémie et troubles du système nerveux.

#### Oligomer

Concentré d'eau de mer désodé "lyophilisé" naturel, contient : Magnésium, chlore, ion sulfate, potassium, brome, calcium, strontium, fluor, bore, lithium, manganèse, fer, zinc, molybdène, phosphore, sélénium, iode, aluminium, plomb, nickel, cuivre, cobalt, chrome, cadmium, bismuth, indium, vanadium, sodium (traces).

Oligomer contient donc un très grand nombre d'oligo-éléments indispensables à la vie.

L'eau de mer, de composition qualitative égale à celle du sang, apporte à l'organisme les sels minéraux et oligo-éléments indispensables à l'équilibre du corps.

### Rôle de certains oligo-éléments que l'on trouve dans l'eau de mer et les algues :

#### Calcium

Constitution et entretien de l'os. Régulateur de l'équilibre du système nerveux. Nécessaire à la coagulation sanguine.

#### Cobalt

Concourt à la formation de l'hémoglobine. Nécessaire à la fixation du fer.

#### Cuivre

Formation des os. Vie cellulaire (indispensable). Nécessaire à la fixation du fer. Concourt à la formation de l'hémoglobine.

#### Fer

Constituant de l'hémoglobine. Favorise le transit intestinal. Indispensable à l'action de certains enzymes.

#### Fluor

Métabolisme du calcium avec le phosphore pour les os et tendons. Favorise la qualité de l'émail des dents.

#### Iode

Indispensable au fonctionnement de la thyroïde.

#### Magnésium

Facteur de croissance. Tonique général. Régulateur cellulaire. Équilibrant psychique. Augmente les réactions de défense de l'organisme.

#### Potassium

Tonique musculaire. Stimule les mouvements intestinaux. Joue un grand rôle dans l'équilibre de l'eau tissulaire.

#### Sodium

Alcalinisant du milieu humoral. Intervient dans de nombreux processus organiques.

#### Zinc

Intervient dans la formation des globules sanguins. Agit en synergie avec les vitamines.

ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT SAMEDI 12 MAI 1990  
à 17 heures à l'hôtel Corbetta

Venez nombreux soutenir nos efforts. Merci de votre appui.



1619 LES PACCOTS  
Tél. 021/948 75 41

Toutes les chambres douches ou bain  
Téléphone direct - radio et mini-bar.

Notre chef vous propose des spécialités  
au restaurant français et au café:  
l'assiette du jour à fr. 13.-  
et la petite carte.



- ACHAT
- VENTE
- GÉRANCE

*... la qualité de votre logement...*

Immeuble Paccots Centre  
CH - 1619 Les Paccots

Tél. (021) 948 92 92  
Fax (021) 948 95 70

entreprises électriques  
fribourgeoises



Fourniture de  
bois de cheminée  
Transport avec Unimog  
Abattage d'arbres

## Auberge du Lac des Joncs

Ouvert toute l'année - Cuisine soignée - Altitude 1300 m.

Famille François Genoud - 1619 Les Paccots - Tél. 021/948 71 23

## LOISIRS & Sports



## TENNIS - CLUB « LES PACCOTS »

Ski, marche et tennis sont les sports principaux pratiqués aux Paccots.

L'hiver fut ce qu'il fut! La marche a souvent remplacé le ski et les mordus de tennis ont eu, eux, la chance de pouvoir profiter de jouer en salle.

Parlons tennis! En s'adressant principalement à tous ceux qui ne pratiquent qu'occasionnellement un véritable sport. Certes, l'un des buts premiers de monter aux Paccots est celui d'y venir vous détendre, vous reposer. Vous aimez vous promener, vous laisser vivre, bricoler, changer d'environnement. Pourquoi ne pas incorporer à tout ceci quelques heures, régulières ou non, de tennis ?

Dès avant 1960, il fut question de construire des tennis dans la station afin de compléter partiellement le manque d'occupations offertes tant aux propriétaires qu'aux hôtes.

Ce ne fut qu'en début 1978 qu'enfin un groupe décidait de réaliser ce "voeu", se mit aux travaux d'étude, puis de construction. Et dès 1980,

10 ans déjà, le "Tennis-Club Les Paccots" put offrir à ses membres et autres joueurs non-membres les deux courts et le Club-House que vous connaissez tous, puisque visibles lorsque l'on passe auprès de la poste.

Les deux surfaces des courts ont été entièrement refaites en tapis synthétique et sable permettant de ce fait un jeu plus aisé et "moderne". Sous peu s'ouvrira la saison 1990. A ceux qui s'intéressent à ce sport, sur place aux Paccots, l'Office du tourisme (tél. 021/948 84 56) facilitera leurs démarches: adresse du président, inscription au club en qualité de membres, réservation des heures de jeu ou autres renseignements. Il est loisible également de louer un court à l'heure, pour les non-membres, avec préservation auprès de l'Office précité.



Adresse postale : TC Les Paccots,  
Case postale, 1619 Les Paccots.



# Festival de cor des Alpes

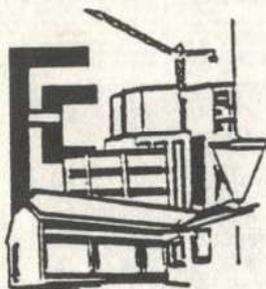
Après le grand succès remporté en 1987, c'est le week-end du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 1990 que se déroulera à Pully le 2<sup>e</sup> Festival suisse de cor des Alpes en salle. Deux journées avec plus de 120 productions folkloriques et près de 100 «souffleurs» de cor des Alpes, des orchestres champêtres, des jodleurs et des lanceurs de drapeaux.

Le Club des jodleurs «Les Romands» de Pully appuyé par les autorités locales mettra sur pied un gala de musique folklorique le samedi soir. Le Crédit Suisse contribue notamment à la réalisation du festival et assure le service de caisse.

Trouvez-vous les 8 différences?



**FAVORISEZ NOS ANNONCEURS !**



**François CHILLIER**

Entreprise générale de maçonnerie  
Carrelage et revêtements

**CHÂTEL-ST-DENIS**

Bureau: 021/948.74.12  
Dépôt La Péralla: 021/948.82.88



COMMUNE DE CHÂTEL-ST-DENIS

## RECUPERATION DU VERRE

Containers à disposition :  
Poste des Paccots

Le verre doit être déposé par couleurs séparées : blanc, vert, brun, dans les bennes placées au dépôt. Il doit être propre, sans capsule, bouchon ou emballage. Un container est à disposition pour les emballages, à l'exclusion des ordures ménagères.

Nous rappelons qu'il est recommandé

- de ne pas déposer du verre la nuit, entre 20 h et 7 h

- de ne pas mettre du verre avec les ordures ménagères, ce qui est dangereux pour le personnel chargé du ramassage.

## RECUPERATION DES HUILES

Container à disposition :  
La Péralla (Châtel-St-Denis)

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES 1990

Le ramassage des ordures ménagères a lieu comme suit :

Mardi Les Paccots, La Frasse

Vendredi ramassage supplémentaire  
en haute saison

Les ordures doivent être déposées dans les containers publics



## Déchets encombrants

26 et 27 mai 1990

Bennes à disposition :

Les Paccots : 2 bennes

Les Rosalys : 2 bennes

Vieille route Les Paccots :

1 benne

Les Joncs : 1 benne

La Frasse : 1 benne

Matériaux dont le dépôt est strictement interdit, même dans les containers à ordures ménagères :  
pneus, carrosseries, batteries de voitures, huiles, graisses, solvants, peintures, déchets d'hôpitaux, déchets carnés, produits chimiques et poisons, déchets dangereux, tuiles, matériaux de démolition, charbon actif, etc.



Jean-Bernard Chaperon  
Peinture - Papiers peints  
Rustique - Façades et chalets

Téléphone (021) 948 85 50 1619 Les Paccots

**VICTOR PILLOUD S.A.**



construction  
maçonnerie-béton  
1618 CHATEL-ST-DENIS  
tél. 021 948.73.90

*winterthur*  
assurances

Agence de  
Châtel-St-Denis

Jean-Michel Saudan

Le Centre  
☎ 021 948 88 44

**Les Fils de  
Sylvestre PILLOUD  
Châtel-St-Denis**

Industrie du bois  
Tél.(021) 948 70 51

Scierie  
Charpente  
Menuiserie  
Construction  
de chalets



Lettre ouverte  
à la Paroisse évangélique  
réformée de  
Romont/Châtel-St-Denis

"Venez à moi les petits'enfrancs"

Sur la base d'une loi cantonale fribourgeoise qui autorise les paroisses à percevoir un impôt basé sur la fortune immobilière, la Paroisse évangélique réformée de Romont a requis de l'autorité le droit d'imposer les propriétaires d'immeubles, fermes et chalets.

Le seul fait d'avoir été déclaré protestant à la naissance, - que nous soyons pratiquants ou non, - locataire d'un chalet à l'année ou résidant à l'étranger, vous permet d'exiger le versement d'un impôt que nous jugeons n'être pas en rapport avec vos activités dans la station des Paccots. Raison pour laquelle plusieurs propriétaires ont fait opposition au commandement de payer qu'ils ont reçu. Nous estimons le moment venu de "remettre l'Eglise au milieu du village ..."

Le fait de financer par un impôt la Paroisse évangélique réformée de Romont devrait nous donner droit à certains égards, ne serait-ce que pour disposer d'un office religieux "régulier" et d'un pasteur présent et actif. Notre station possède une très belle chapelle, qui pourrait servir de lieu de culte pour les

deux confessions. Nous sommes certains que moyennant dédommagement, une entente serait possible.

L'encaissement de l'impôt dont il est question ici ne doit pas être pour votre paroisse une "rente viagère", mais doit apporter aux fidèles le soutien et les services qu'ils sont en droit d'attendre en retour, et qui vous permettraient, vis-à-vis de l'Etat, de justifier de l'utilisation des fonds récoltés.

Il est à noter qu'en toute circonstance, selon la loi, l'Etat publie comptes et budgets, dont tout citoyen contribuable peut prendre connaissance.

Afin de jouer le jeu de la transparence, nous estimons que notre groupe devrait également recevoir les rapports d'activité, comptes et budgets annuels. Les membres de la communauté protestante des Paccots se sentiraient ainsi intégrés aux milieux qu'ils soutiennent.

Le Comité du GPC est prêt à faire le premier pas en recevant une délégation de votre institution, ouvrir un dialogue et trouver un terrain d'entente.

Groupement des propriétaires  
de chalets  
Au nom du Comité

**D'accord,  
pas d'accord,  
allez-y!**

Quelle que soit votre opinion,  
exprimez-vous!  
Ecrivez-nous



## SOLIDARITÉ FRIBOURGEOISE ET VAUDOISE

Les régions vaudoises et fribourgeoises déjà pourvues d'autoroutes ne doivent pas oublier l'arrière-pays, dont les intérêts économiques sont trop souvent laissés pour compte!

En particulier, l'achèvement de la N1 désencombrerait enfin la vallée de la Broye, par laquelle passent actuellement plus de camions qu'au Saint-Gothard!

IL NE S'AGIT PAS DE CONSTRUIRE DE NOUVELLES AUTOROUTES, MAIS D'ACHEVER CELLES QUI ONT ÉTÉ COMMENCÉES!



## SOLIDARITÉ CONFÉDÉRALE

Si la N1 est particulièrement nécessaire aux Fribourgeois et aux Vaudois, il ne faut pas perdre de vue que, face à l'Europe, c'est la cohérence de l'ensemble du réseau suisse qui est en jeu. La N4 et la N5 méritent donc aussi notre soutien!

LA TRIPLE VOTATION AURA LIEU LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1990  
Les partisans de l'achèvement des N1, N4 et N5 voteront NON aux trois initiatives.



### GARAGE J.-M. BERTHOUD S.A.

Atelier spécialisé de réparations camions et machines de chantier

Agences DAF-TRUCKS - IVECO  
Vente neuf ou occasion  
Service diesel - Auto électricité

Tél. (021) 948 70 17 Natel 077 / 21 90 17 - Fax 948 88 52  
Le Bourg 100 CH - 1618 Châtel-St-Denis s/Vevay

## Politique énergétique fribourgeoise

Roland Leimgruber

Par rapport aux autres cantons, Fribourg présente des particularités en matière d'énergie et de consommation d'énergie. Ainsi, une politique de décentralisation concentrée a été choisie étant donné la relative dispersion de l'habitat, même dans la capitale où la concentration reste modeste à l'échelle de la Suisse. L'équilibre énergétique du canton présentait en 1986 quelques originalités par rapport à la moyenne du pays. Par exemple, Fribourg brûlait environ trois fois moins de gaz naturel que la moyenne suisse, dix fois moins de charbon, mais 24% de plus de combustibles liquides. La chaleur à distance n'entraîne pas la statistique du canton, alors que la chaleur de l'environnement, absente des comptes du pays, totalisait 9 Gwh, soit 0,2% de la consommation finale. Un bon point pour le canton, quoiqu'il faudrait encore savoir ce que l'on a calculé et comment. Partant de cette constatation, on serait tenté de préconiser le développement de l'utilisation du gaz et de la chaleur à distance, et de réduire celle des combustibles liquides. Mais cela n'est pas aussi simple. En effet, pour des raisons économiques, le réseau de gaz naturel ne devrait pas être étendu au-delà des principaux centres, et la chaleur à distance, au contraire du bois et du solaire décentralisé, n'a que peu de chances.

*«Ne mettons pas tous les œufs dans le même panier». C'est en cet aphorisme que pourrait se résumer le rapport du Conseil d'Etat sur les grandes lignes de la politique énergétique du canton de Fribourg. L'ennui de cette stratégie, que les boursiers qualifient de «pères de famille», est qu'en matière d'énergie elle trouve ses limites dans le fait que tout le monde emploie les mêmes paniers. Aussi, quand on dispose d'une université, on peut risquer une réflexion hors des sentiers battus et des refrains cent fois entendus. Et surtout, on peut exiger une analyse sans défaut.*

Souscrivant aux objectifs de la politique énergétique de la Confédération, le canton se fixe les buts à atteindre suivants: 1. Agir sur la demande d'énergie, de manière à éliminer les gaspillages et à réaliser les économies possibles. 2. Chercher à diminuer la dépendance des produits pétroliers liquides en étendant la diffusion d'autres agents énergétiques, tout en tenant compte de l'environnement. 3. Favoriser la recherche et l'utilisation de sources d'énergie indigènes dans le respect des mesures de protection de l'environnement. 4. Favoriser une meilleure utilisation du contenu énergétique d'agents traditionnels. 5. Assurer le complément d'énergie nécessaire à l'approvisionnement du canton, en particulier en association avec des collectivités voisines. Parmi les mesures retenues pour atteindre ces objectifs,

signalons le poids particulier qui doit être mis sur l'information: un Centre d'information sur l'énergie grand public, avec un accent particulier sur l'électricité, devrait être ouvert en cours d'année à l'usine hydro-électrique des EEF de Broc.

### Pertes considérables

Quant à l'application de ces mesures, le rapport retient que la lutte anti-gaspillage devrait se focaliser sur l'isolation thermique des bâtiments, «la mesure de loin la plus importante, car elle s'applique au chauffage, principal et souvent médiocre, utilisateur d'énergie». Rappelons que pour la détection des fuites et des ponts froids, les EEF offrent un service de diagnostic par caméra sensible au rayonnement infrarouge, la thermovision. L'Etat mène lui des essais pilotes sur une future répartition des frais individuels de

chauffage et de production d'eau chaude, question qui a été abordée dans un précédent article montrant toute la difficulté de réaliser un décompte équitable et l'illusion des solutions techniques existantes.

A propos de lutte anti-gaspillage, on s'étonnera une fois de plus de constater que rien n'est entrepris pour diminuer les pertes occasionnées lors du transport par câble de l'électricité, qui sont considérables puisqu'elles s'élèvent à quelque 35% de la production. Là, il y a des économies énormes à réaliser, les producteurs d'électricité le savent, mais ils considèrent ce gaspillage comme inéluctable. A l'ère de la fibre optique, on pourrait montrer une attitude plus combative.

Pour ce qui est de la sensibilisation du public au gaspillage, l'Etat vise à l'amener

à se sentir responsable de sa consommation propre et à ce qu'il donne la préférence aux appareils ou machines les moins énergivores. Dans cette optique, les différents corps de métier doivent être les premiers motivés.

### Diversification énergétique

Au sujet de la diminution de la dépendance vis-à-vis des produits pétroliers, il faut savoir que le chauffage électrique intégré équipe environ 20% des logements du canton. Ce pourcentage ne devrait pas croître à l'avenir, vu la disparition en 1988 du bas tarif aux heures creuses. Du reste, la priorité est donnée au gaz pour autant qu'un réseau existe.

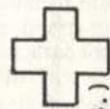
Quant aux autres sources d'énergie, si le canton abrite quelques micro-centrales

hydrauliques privées, il compte plus de 1200 pompes à chaleur. Le solaire est principalement utilisé sous forme passive et de ce fait ne figure pas dans les statistiques, les installations prévues pour une utilisation active étant plus rares. Si le bois de feu a bien perdu de son importance, il est encore utilisé dans des régions rurales et certaines communes ont projeté de grandes chaufferies automatisées pour des bâtiments publics.

En conclusion, les sources d'énergie locales ont des chances très diverses selon les coûts tant économiques qu'écologiques de leur emploi. L'utilisation de l'énergie de l'environnement figure en bonne place au sein des perspectives de la politique cantonale; sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Courtoisie ■  
Bulletin immobilier 4/90

C O N S U L T A T I O N F E D E R A L E



Les membres intéressés peuvent obtenir la documentation auprès du Président  
Tél. 021/39 45 04 (délai de consult. 10.4.)

### Révision de la loi sur l'aménagement du territoire

Le Conseil fédéral a décidé de mettre en consultation le projet de révision de la loi sur l'aménagement du territoire, élaboré par une commission d'experts externe à l'administration.

Avec ce projet, la commission a souhaité éliminer les défauts et combler les lacunes de la loi en vigueur. Elle désire toutefois maintenir le système dans ses traits fondamentaux. Une fois les objectifs fixés, le projet est né d'une étude approfondie des domaines sur lesquels porte la révision. Dans ce contexte, la commission a mis l'accent sur les points principaux suivants :

- meilleure délimitation de la zone urbanisée et de la zone agricole
- mise à disposition de terrains à bâtir à l'intérieur de la zone à bâtir (notamment par la lutte contre l'accaparement injustifié de terrains à bâtir déjà équipés)
- encouragement de la qualité de l'urbanisation (en particulier, plans d'alignement et de quartier, densité des constructions, réhabilitation du milieu bâti)
- restriction des activités de construction hors de la zone à bâtir (maintien sous certaines conditions)
- meilleure réalisation des buts et principes de l'aménagement (renforcement du contrôle politique, administratif et judiciaire).

# INFORMATION

## EN BREF

### Nouveaux programmes pour les abonnés de l'Antenne collective de Châtel-St-Denis

Depuis longtemps, les abonnés de l'Antenne collective de Châtel-St-Denis souhaitaient recevoir sur leur écran T.V. de nouveaux programmes. Pour différentes raisons, il n'a malheureusement pas été possible de les satisfaire tout de suite.

Ainsi, à partir de lundi 19 mars prochain, les abonnés pourront recevoir en plus les programmes TV suivants: la Cinq, Métropole TV, Super Channel, Sat 1, Suisse alémanique (SRG) sans être occulté par la chaîne sportive de la SSR. A cette occasion d'autres améliorations techniques seront apportées aux programmes existants. Le programme français (TF1, A2, FR3) seront transcodés en norme PAL. Aussi afin d'éviter quelques perturbations locales, le programme de la Suisse romande (SSR) subira un décalage.

Un nouveau réglage du récepteur TV et enregistreur-vidéo sera donc indispensable pour continuer à recevoir ces programmes.

### IMPORTANT "Activité GPC"

Cette année, il n'y aura pas de journée champêtre, ni souper d'automne. A l'issue de l'assemblée générale vous pourrez retrouver vos amis en partageant avec eux, une bonne fondue. Une convocation avec bulletin d'inscription vous sera adressée sous peu.

### DATES A RETENIR

- 20 avril Assemblée générale  
Sté de développement
- 12 mai Assemblée générale  
Groupement propr. chalets
- 26 mai Marché aux fleurs  
Sté de développement
- 2 juin Dernier délai pour  
remise des textes pour  
le magazine du GPC No 2

SERVIVE CONSEIL

### Horaire et fermeture Vacances 1990

Restaurants,

Hôtel Dent-de-Lys  
ferm. hebdo. le mardi  
25 mars/22 avril

Hôtel Corbetta  
12 mars/9 avril

Hôtel Ermitage  
26 avril/9 mai

Auberge Lac des Joncs  
pas de fermeture

Restaurant Les Rosalys  
ferm. hebdo. le jeudi  
entre-saisons  
17 avril/4 mai

Magasins

Marché Colliard  
19 mars/29 mars

Heures d'ouverture :  
8.00 h - 12.00 h  
14.00 h - 18.00 h  
14.30 h - 17.00 h  
le dimanche

Epicierie-bazar Corbetta  
Heures d'ouverture :  
8.00 h - 12.30 h  
15.00 h - 18.30 h

samedi-dimanche  
8.00 h - 17.30 h

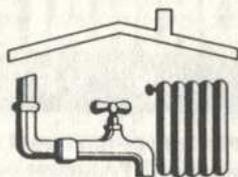
Office du tourisme  
tél. 021/948.84.56

Heures d'ouverture :  
8.30 h - 11.30 h  
du lundi au vendredi  
9.30 h - 11.30 h  
le samedi

Fermé le dimanche



Installateur  
Chauffages centraux  
Sanitaires



**Alexis Pilloud**

Les Granges 1618 Châtel-St-Denis Tél. 021/948.75.66

## SERVICE CHALETS

location de chalets et  
appartements de vacances  
tél. 021/948.76.37  
1618 CHATEL-ST-DENIS

**Mobilière Suisse...**  
notre manière  
de régler les sinistres  
a fait notre  
réputation

  
**Mobilière Suisse**  
Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré  
Charles Chaperon, agent local, Les Paccots  
Pascal Geinoz, conseiller, Châtel-St-Denis  
Gérard Ecoffey, agent général, Bulle

## Super Marché Michel Colliard

Fruit - Vins - Boissons

**Les Paccots** **Châtel-St-Denis**  
Tél. 948 76 15 (ouvert le dimanche) Tél. 948 70 91

## NOUVELLES FAMILIALES

Nous adressons notre profonde  
sympathie aux familles qui ont  
perdu un être cher, nous leur  
transmettons ici, nos plus vives  
condoléances.

Madame Iignes Georges

Madame Nelly Mordasini

Monsieur Bernard Descuves

---

POUR INFORMER nous devons être  
RENSEIGNER

---

Deux adresses sont à votre disposition

GPC Case 167 - 1619 Les Paccots

ou auprès de :

Madame Klink - bureau de l'office  
du tourisme.

Prochaine parution:  
mi-juin 1990

## NOS PETITES ANNONCES

Cherche chalet à louer  
à l'année.  
GPC case 167, Les Paccots

\*  
Propriétaire de forêt  
cherche personne intéressée  
au nettoyage et coupe de  
bois pour son potager  
ou cheminée. J.-M. Berthoud  
Le Bourg 100 - Chatel

\*  
Superbes  
Peaux de renard du pays  
s'adr. au Restaurant des  
Rosalys.

\*  
AVIS A NOS MEMBRES  
Utilisez cette rubrique  
gratuite, écrivez à : GPC  
case 267, 1619 Les Paccots

## BULLETIN D'ADHESION GPC

à détacher et à adresser à :

Groupeement des propriétaires de chalets - (GPC)  
Case postale 167 - 1619 Les Paccots

Nom : .....

Prénom : .....

Profession:.....Nom chalet : .....

Domicile (adresse exacte) : .....

.....

Date : .....Signature : .....

## Programme

Par l'autoroute  
A 10 MINUTES DES PACCOTS  
Un programme séduisant

## CINEMA DE LA GRANDE SALLE CHEXBRES

### AVRIL 1990

Mardi-Mercredi	3-4	ACQUE DI PRIMAVERA (LES EAUX PRINTANIÈRES) de J. Skolimovski (Italie 1989) V.O. st. 1h 42 (16 ans)
Vendredi-Samedi	6-7	WHEN HARRY MET SALLY (QUAND HARRY RENCONTRA SALLY) de Rob Reiner (USA 1989) V.O. st. 1h 40 (12 ans)
Samedi	7	Matinée à 16 heures
Mardi-Mercredi	10-11	MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (THE DRAUGHTSMAN'S CONTRACT) de P. Greenaway (GB 1982) V.O. st. 1h 48 (16 ans)
Vendredi-Samedi	13-14	BANDINI de Dominique Deruddere (FR 1989) V.O. It. st. 1h 40 (10 ans)
Samedi	14	Matinée à 16 heures
Mardi-Mercredi	17-18	LA FIANCÉE THAÏLANDAISE (GEKAUFTE GLUCK) d'Urs Odermatt (suisse 1989) V.O. st. 1h 36 (14 ans)
Vendredi-Samedi	20-21	FAMILY BUSINESS de Sidney Lumet (USA 1989) V.O. st. 1h 55 (14 ans)
Mardi-Mercredi	24-25	LA BALLADE DE NARAYAMA de S. Imamura (Japon 1983) V.O. st. 2h 09 (16 ans)
Vendredi-Samedi	27-28	MONSIEUR MOLIÈRE AUX CHAMPS d'Yvan Dalain (Suisse 1989) V.F. 1h 35 (12 ans)
Avant-Programme		Le 10 Août de J.F. Amiguet
Samedi	28	Matinée à 16 heures

### MAI 1990

mardi-Mercredi	1-2	CYCLE BERGMAN: L'ATTENTE DES FEMMES (Suède 1952) V.O. st. 1h 46 (16 ans)
Vendredi-Samedi	4-5	DEAD POETS' SOCIETY (LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS) de Peter Weir (USA 1989) 2h 09 (14 ans)
Samedi	5	Matinée à 16 heures
Mardi-Mercredi	8-9	CYCLE BERGMAN: LA NUIT DES FORAINS (Suède 1953) V.O. st. 1h 30 (14 ans)
Vendredi-Samedi	11-12	LE TEMPS DES GITANS d'Emir Kusturica (Yougoslavie 1988) V.O. st. 2h 15 (16 ans) ou SHIRLEY VALENTINE de L. Gilbert (GB 1989) V.O. st. (12 ans)
Mardi-Mercredi	15-16	MERY PER SEMPRE de Marco Risi (Italie 1989) V.O. st. 1h 38 (16 ans)
Vendredi-Samedi	18-19	POURQUOI BODHI DHARMA EST PARTI VERS L'OUEST de Yong-kyun Bae (Corée du Sud 1988) V.O. st. 2h 18 (14 ans)
Mardi-Mercredi	22-23	CYCLE BERGMAN: SOURIRES D'UNE NUIT D'ÉTÉ (Suède 1955) V.O. st. 1h 47 (16 ans)
Vendredi-Samedi	25-26	EVERYBODY WINS (CHACUN SA CHANCE) de Karel Reisz (GB 1989) V.O. st. 1h 37 (14 ans)
Mardi-Mercredi	29-30	CYCLE BERGMAN: LE SEPTIÈME SCEAU (Suède 1956) V.O. st. 1h 35 (14 ans)

### JUIN 1990

Vendredi-Samedi	1-2	BURNING SECRET d'Andrew Birkin (RFA-GB 1988) V.O. st. 1h 44 (16 ans)
Mardi-Mercredi	5-6	CYCLE BERGMAN: LES FRAISES SAUVAGES (Suède 1957) V.O. st. 1h 31 (14 ans)

ATTENTION: CE PROGRAMME EST SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

22 Prière de se renseigner au N° 021/946 14 80 ou au 124.

## VIONNET RADIO-TV

Concessionnaire PTT

CH - 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS

Route de Vevey 22

Tél. (021) 948 77 54

Fax (021) 948 89 71

- Antennes - Réception satellite
- Audio & video professionnels
- Atelier de réparation

# ENiL

...de la conception à la réalisation  
de la carte à l'édition de luxe...

Imprimerie de l'ère nouvelle sa

Rue de la Vigie 3  
1003 Lausanne  
Tél. 021/20 75 51  
CP 297 1000 Lausanne 17  
Téléfax 021/20 75 54

Les gens qui courent le monde  
ont leur banque: BPS.



## Buvette de Saletta

alt. 1500

Spécialités du chalet

Fam. Raoul Colliard

1622 Les Paccots

☎ 021 - 948 78 86